



# Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> avril 2014  
Français  
Original : anglais

## Comité chargé des organisations non gouvernementales

Reprise de la session de 2013

19-28 mai et 6 juin 2014

### Rapports quadriennaux pour la période 2009-2012 présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général, en application de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, par les organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil

Note du Secrétaire général

Additif

## Table des matières

	<i>Page</i>
1. Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques. . . . .	2
2. Agence internationale pour le développement . . . . .	3
3. Association culturelle d'aide à la promotion éducative et sociale. . . . .	4
4. Association santé et environnement. . . . .	7
5. Comité d'action pour les droits de l'enfant et de la femme . . . . .	9
6. Equitas centre international d'éducation aux droits humains. . . . .	10



## **1. Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques**

### **Statut consultatif spécial accordé en 1973**

#### **Introduction**

L'Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques a été créée en janvier 1958 lors d'une conférence inaugurale tenue au Caire. Son action s'étend à l'Afrique, l'Asie et la région du Pacifique.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Les buts de l'organisation sont les suivants :

a) Unir, regrouper et accélérer les actions de solidarité relative à la lutte contre toutes les formes d'agression et de racisme et offrir un soutien moral, politique et matériel à ceux qui défendent la liberté et l'indépendance nationale;

b) Agir dans un monde interdépendant pour soutenir les principes de la Charte des Nations Unies et du Mouvement des non-alignés et renforcer la coopération avec les Nations Unies, avec le Mouvement des non-alignés, ainsi qu'avec les autres organisations gouvernementales et non gouvernementales ayant les mêmes objectifs;

c) Mobiliser les peuples africains, asiatiques et d'autres pays en développement, ainsi que les forces progressistes et démocratiques dans le monde entier, contre la politique de déstabilisation, contre les pactes, les blocs, les bases et les facilités militaires;

d) Diffuser la Déclaration universelle des droits de l'homme ainsi que tous les statuts, conventions et traités conclus par les organismes des Nations Unies au fil des ans;

e) Chercher à résoudre les conflits internationaux, régionaux et nationaux par des débats pacifiques inspirés par les principes de la Charte des Nations Unies dans l'esprit de solidarité et sur la base d'une volonté de réconciliation nationale.

#### **Changements importants au sein de l'organisation**

Aucun changement important n'est signalé.

#### **Contribution aux activités de l'ONU**

L'organisation soutient les programmes du Conseil économique et social, les efforts de paix déployés dans le monde et notamment au Moyen-Orient, la décolonisation, le traité de non-prolifération et les projets d'établissement dans le Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'armes de destruction massive, la Déclaration universelle des droits de l'homme dans toutes ses manifestations et applications, les objectifs du Millénaire pour le développement et les efforts que font les peuples pour remédier aux effets du changement climatique dans le monde.

#### **Participation aux réunions de l'ONU**

Aucune participation n'est signalée.

## **Coopération avec des organismes des Nations Unies**

Aucune coopération n'est indiquée.

## **Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Les comités nationaux de l'organisation participent à une action de lutte contre la pauvreté en aidant les gouvernements concernés.

## **2. Agence internationale pour le développement**

### **Statut consultatif général accordé en 2001**

#### **Introduction**

L'Agence internationale pour le développement est soucieuse de contribuer aux multiples actions entreprises par les institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union européenne, et de participer aux projets de développement économique et social dans les pays en développement dans le domaine de la santé, l'éducation et la formation, l'agriculture et l'aide d'urgence.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Elle a pour buts de :

- a) Faciliter le dialogue et l'échange d'informations et de données d'expérience entre ses membres, et de soutenir le développement et le renforcement des ONG;
- b) Oeuvrer en faveur des personnes démunies sans distinction et lutter contre toute discrimination d'ordre racial, national, politique, religieux ou de genre;
- c) Publier et/ou diffuser des articles, revues, livres, matériaux audiovisuels et bulletins d'information sur le développement humain dans son ensemble.

#### **Changements importants au sein de l'organisation**

Aucun changement important n'est signalé.

#### **Contribution aux activités de l'ONU**

Pendant la période considérée, l'organisation a :

- a) Assuré la distribution de 1 387 tonnes de denrées alimentaires et 202 tonnes de produits vestimentaires, en faveur des familles ou personnes seules en grande précarité à Paris;
- b) Organisé quatre conférences à Paris pour le Journée internationale des droits de l'homme : en 2009, sur la lutte contre les inégalités en matière de représentation politique des Européens issus des minorités; en 2010, sur l'égalité des droits dans la diversité culturelle; en 2011, sur l'implication citoyenne; et en décembre 2012, sur les droits de l'homme au quotidien en France et en Europe;
- c) Mobilisé 24 550 commerçants afin d'apposer nos affiches sur leurs vitrines, soit 350 000 affiches, dépliants d'information et cartes postales, dans le but

de relayer au plus près de la population, dans les lieux de leur quotidienneté, des informations sur la lutte contre toutes les formes de discrimination; par ailleurs, 45 600 personnes ont été contactées par des campagnes e-mail.

#### **Participation aux réunions de l'ONU**

L'Agence internationale pour le développement a organisé à Genève neuf événements parallèles aux sessions du Conseil des droits de l'homme :

- a) Le 9 juin 2010, sur la protection de la femme dans les situations de conflit;
- b) Le 11 juin 2010, sur les droits des réfugiés et l'aide humanitaire;
- c) Le 22 septembre 2010, sur la liberté d'expression et de mouvement en zones de conflit;
- d) Le 24 septembre 2010, sur l'expulsion arbitraire à la lumière du droit international;
- e) Le 8 juin 2011, sur les droits des réfugiés;
- f) Le 22 septembre 2011, sur la dimension humaine dans la résolution des conflits;
- g) Le 23 septembre 2011, sur les droits de l'homme en zones de conflit;
- h) Le 15 mars 2012, sur la liberté d'expression et de mouvement dans les zones de conflit;
- i) Le 18 septembre 2012, sur les médias et les droits de l'homme.

#### **Coopération avec des organes des Nations Unies**

Aucune coopération n'est indiquée.

#### **Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation s'est investie depuis plusieurs années dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Pendant la période considérée, au Maroc, elle a :

- a) Organisé des vacances d'été de 15 jours en 2010, 2011 et 2012 pour 6 122 élèves de quatre écoles publiques de Bzou, Boujaad, Mohammadia et Salé;
- b) Mis en place un dispositif de soutien et de rattrapage scolaire pour les enfants dans 10 écoles publiques se trouvant au niveau des zones prioritaires de Mohammadia, de Boujaad et de Salé;
- c) Effectué des travaux d'aménagement de trois écoles publiques à Boujaad et Salé;
- d) Distribué une aide vestimentaire et des fournitures scolaires aux écoles de Mohammadia et Salé;
- e) Distribué un repas par jour à chaque enfant, une aide vestimentaire et des fournitures pendant l'année scolaire pour 435 enfants à l'école publique Madani Safaar à Salé;

- f) Construit et aménagé une banque de solidarité alimentaire en 2010 à Salé;
- g) Distribué 161 tonnes de denrées alimentaires et 38 tonnes de produits vestimentaires, en faveur de 12 499 familles en situation de précarité à Salé, Boujaad et Bzou.

### **3. Association culturelle d'aide à la promotion éducative et sociale**

#### **Statut consultatif spécial accordé en 2001**

##### **Introduction**

L'Association culturelle d'aide à la promotion éducative et sociale est une organisation non gouvernementale qui a son siège social à Dakar (Sénégal). Il s'agit d'un mouvement social dont la mission est de contribuer au développement durable par la promotion de l'éducation civique. Elle a obtenu le statut consultatif en 2001.

##### **Buts et objectifs de l'organisation**

Elle a pour but de contribuer au développement durable par la promotion d'une éducation citoyenne (globale et holistique) et l'émergence de nouvelles solidarités. Ses objectifs stratégiques sont notamment les suivants :

- a) Contribuer à garantir le droit à la vie des communautés par l'éducation globale, la prévention des risques et la réduction des dommages en matière de santé, d'hygiène et d'environnement;
- b) Encourager l'internalisation des principes de démocratisation, de promotion des droits, de prévention non violente des conflits;
- c) Favoriser les échanges, la coopération et l'intégration entre les communautés et les nations ainsi que l'autorenforcement dans le respect des différences et des réalités socioculturelles.

##### **Changements importants au sein de l'organisation**

Aucun changement n'est signalé.

##### **Contribution aux activités de l'ONU**

Notre contribution aux activités des Nations Unies s'est concrétisée par notre apport aux discussions relatives aux thématiques développées au cours de nos participations aux différentes réunions de l'ONU :

- a) À la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, tenue du 24 au 26 juin 2009 à New York, notre représentant a suggéré la mise en place d'un filet de sécurité pour la protection des populations les plus démunies et le développement d'une économie sociale et solidaire;
- b) À la Conférence d'examen de Durban sur le racisme, tenue du 20 au 24 avril 2009 à Genève, notre représentant a présenté un document sur la lutte

contre le racisme et l'exigence d'une éducation autre relativement aux diversités culturelles;

c) À la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, tenue du 2 au 13 mars 2009 à New York, notre représentante a défendu l'accès des femmes à la terre, la création de richesses en faveur des femmes en milieu rural et périurbain et l'éducation des jeunes filles. Nos représentants ont plaidé pour une politique préventive en faveur des couches vulnérables de la société;

d) À la rencontre du Conseil avec l'Union africaine, tenue du 21 au 23 mai 2009 à Yaoundé, notre représentant, membre accrédité du Conseil, a proposé l'option d'une politique de changements fondamentaux pour une participation intégrale de la société civile aux décisions de l'Union africaine et un cadre de concertation entre celle-ci, le Conseil et les Nations Unies;

e) À la cinquième Conférence sur l'éducation au développement durable à l'Université des Nations Unies, tenue du 18 au 20 mai 2010 à Curitiba (Brésil), notre représentant a défendu la position en faveur de l'éducation globale des jeunes pour un développement durable et concerté en Afrique de l'Ouest;

f) À la réunion parallèle des ONG sur l'éducation environnementale, tenue du 13 au 22 Juin 2012 lors de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, notre représentant a présenté le programme visant à connecter les salles de classe avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour un apprentissage sur le changement climatique en faveur des jeunes;

g) Au cours des réunions parallèles entre ONG, notre représentant a insisté sur un changement de politique et sur la mise en place d'un cadre de concertation entre État et société civile dans le but d'une meilleure gouvernance.

#### **Participation aux réunions de l'ONU**

En 2009, l'organisation a participé aux réunions suivantes :

a) La Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, du 24 au 26 juin à New York;

b) La Conférence d'examen de Durban contre le racisme, du 20 au 24 avril à Genève;

c) La cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme, du 2 au 13 mars à New York.

En 2010, l'organisation a participé aux réunions suivantes :

a) La soixante-cinquième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, lors d'une réunion parallèle des ONG et de manifestations sociales, du 14 au 22 septembre;

b) La cinquième conférence sur l'éducation au développement durable de l'Université des Nations Unies, du 18 au 20 Mai à Curitiba (Brésil).

En 2011, du 21 au 23 novembre, à Kerkrade (Pays-Bas), l'organisation a participé à une conférence internationale sur l'éducation au développement durable,

avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Université des Nations Unies.

En 2012, l'organisation a participé aux réunions suivantes :

- a) Un réunion parallèle des ONG sur l'éducation environnementale, pendant la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, du 13 au 22 Juin;
- b) Une conférence de l'UNESCO et de l'Université des Nations Unies sur les centres d'expertise régionale, du 21 au 24 septembre à Tongyeong (République de Corée).

#### **Coopération avec des organismes des Nations Unies**

Pendant la période considérée, l'organisation a notamment coopéré à :

- a) Un programme sur les centres d'expertise régionale et l'éducation au développement durable en faveur des jeunes;
- b) Un projet de classes en réseaux avec l'UNICEF, pour favoriser les échanges de pratiques optimales en matière de lutte contre le sida, de promotion des droits de l'enfant et de sécurité alimentaire.

#### **Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'organisation a contribué à l'objectif 6 en éduquant 4 022 jeunes et en sensibilisant 45 000 personnes au Sénégal.

Elle a contribué à l'objectif 4 en éduquant et en formant 8 000 enfants et jeunes au Sénégal.

Elle a contribué à l'objectif 7 en formant au Sénégal 60 jeunes éducateurs et pairs à l'éducation environnementale et les changements climatiques.

Elle a contribué à l'objectif 3 en formant 200 femmes à l'agriculture et l'exploitation familiale au Sénégal.

De 2009 à 2012, l'organisation a coordonné des manifestations dans le cadre de la Journée internationale du sida, la Journée de l'enfant africain et la Journée internationale de la femme.

#### **Renseignements complémentaires**

L'organisation a élargi son portefeuille de partenariats. Elle est désormais membre du Centre d'expertise régionale dont le siège est au Japon, et de l'Union internationale pour la promotion de l'éducation à la santé dont le siège est à Paris.

## **4. Association santé et environnement**

### **Statut consultatif spécial accordé en 2001**

#### **Introduction**

L'Association santé et environnement a été créée en 1996 dans le but de promouvoir une exigence fondamentale de l'homme : vivre en bonne santé dans un environnement sain et équilibré. Son action est basée sur les liens étroits et

l'interaction entre l'état de l'environnement et la santé humaine. L'Association cherche à offrir un espace d'information, de dialogue, d'éducation et de formation au citoyen. C'est une ONG ouverte qui compte parmi ses adhérents des médecins, des universitaires, des enseignants, des ingénieurs, des industriels, des professionnels de la santé et de l'environnement, ainsi que des étudiants.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Les objectifs sont les suivants :

- a) Sensibiliser à la relation étroite entre environnement et santé;
- b) Étudier et déterminer les facteurs environnementaux ayant une influence potentielle sur la santé;
- c) Prévenir les risques environnementaux;
- d) Établir des relations de coopération et de partenariat avec les organismes nationaux et internationaux œuvrant dans le domaine de l'environnement et de la santé.

#### **Changements importants au sein de l'organisation**

Aucun changement n'est signalé.

#### **Contribution aux activités de l'ONU**

Pendant la période considérée, l'Association a participé à :

- a) La mise en place d'un plan national santé et environnement;
- b) L'élaboration d'une étude sur l'adaptation du secteur de la santé au changement climatique;
- c) L'élaboration d'un guide pratique pour la gestion des déchets sanitaires et la consultation publique concernant les études d'impact environnemental et social, dans le cadre du projet de gestion des déchets, d'activités de soins et du polychlorobiphényle en Tunisie, en collaboration avec l'Agence nationale de gestion des déchets;
- d) La mise en valeur des déchets organiques et le recyclage des eaux usées, en collaboration avec l'Office national de l'assainissement;
- e) L'étude du cadre réglementaire des pesticides afin de mettre au point un plan d'action national de prévention des futurs stocks;
- f) L'élaboration d'un pacte national sur la lutte contre le tabagisme, à l'initiative du Ministère de la santé publique et du Comité national de lutte contre le tabagisme;
- g) La promotion du tourisme écologique;
- h) La participation à la réalisation du code national de l'environnement.

#### **Participation aux réunions de l'ONU**

Aucune participation n'est signalée.

## **Coopération avec des organismes des Nations Unies**

Aucune coopération n'est indiquée.

## **Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

L'Association a organisé les tables rondes suivantes :

- Janvier 2009, sur le cancer et l'environnement;
- Avril 2009 à Jendouba (Tunisie), sur le tabac et la santé;
- Mai 2009, sur les déchets des activités sanitaires et l'environnement;
- Juin 2009, en collaboration avec la Société tunisienne de recherche sur la sexualité et l'impuissance, sur la mode de vie, la fécondité et la sexualité;
- Mars 2010, sur le climat et les risques sanitaires émergents;
- Mai 2010, sur les cancers et la sexualité;
- Février 2012, à Tunis, sur les ondes électromagnétiques et la santé;
- Avril 2012, sur l'hygiène publique et l'environnement;
- Juin 2012, sur la société et l'environnement;
- Septembre 2012, sur l'impact du mode de vie sur la santé.

## **5. Comité d'action pour les droits de l'enfant et de la femme**

### **Statut consultatif spécial accordé en 1997**

#### **Introduction**

Le Comité d'action pour les droits de la femme et de l'enfant est une organisation non gouvernementale créée le 8 mars 1990 et reconnue d'intérêt public en avril 1991. Elle regroupe plus de 500 membres à travers le Mali. La direction exécutive de l'organisation est sise à Bamako. L'organisation possède des antennes dans les régions de Kayes, Ségou et Sikasso. Le Comité est membre de réseaux qui luttent pour les droits et la citoyenneté des femmes, et contre les mutilations génitales, les mariages précoces, la violence au travail et la violence familiale.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Les buts et objectifs globaux sont de promouvoir, protéger et défendre les droits fondamentaux de la femme et de l'enfant.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

a) S'assurer de l'application correcte de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, ainsi que de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant;

b) Participer à la consolidation, à la protection et à la défense des droits acquis par les Maliennes aux plans législatif, juridique, social, économique et culturel;

- c) Participer au processus de démocratisation et au renforcement de la paix;
- d) Participer à l'instauration d'une bonne culture des droits humains, de la paix et la tolérance;
- e) Participer au renforcement de la bonne gouvernance au Mali;
- f) Renforcer les liens d'amitié, de coopération, de solidarité entre les femmes du Mali, de l'Afrique et du monde qui œuvrent pour les droits humains.

### **Changements importants au sein de l'organisation**

Aucun changement important n'est signalé.

### **Contribution aux activités de l'ONU**

Aucune contribution n'est indiquée.

### **Participation aux réunions de l'ONU**

Pendant la période considérée, l'organisation a participé à :

- a) Des réunions relatives à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, tenues à New York en 2009, 2011 et 2012;
- b) Des réunions du Département de l'information publique du Secrétariat de l'ONU, et la soixante et unième Conférence annuelle DPI-ONG, tenue les 3 au 5 septembre à Paris;
- c) Les cinquante-quatrième et cinquante-cinquième sessions de la Commission de la condition de la femme, tenues en 2009 et en 2010 à New York;
- d) Des travaux sur les personnes âgées, dans le cadre de la Conférence des organisations non gouvernementales ayant des relations consultatives avec les Nations Unies, à New York en 2010;
- e) Des travaux de la quarante-huitième session de la Commission du développement social, en 2010 à New York.

### **Coopération avec des organismes des Nations Unies**

L'organisation a évalué des programmes concernant les droits de la femme et de l'enfant avec l'UNICEF au Mali.

Elle a lancé un projet de recherche sur l'expérience de dirigeantes dans les domaines du développement, de l'égalité et de la paix, avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes).

### **Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Au niveau du gouvernement, l'organisation a :

- a) Appuyé la diffusion des deux conventions de l'ONU relatives aux droits de la femme et de l'enfant, et des objectifs du Millénaire pour le développement auprès des ministères concernés par la problématique des droits de la femme et de l'enfant;

b) Contribué aux travaux du projet du Code de la famille ainsi qu'au mécanisme de suivi de la bonne gouvernance en Afrique.

Au niveau de la société civile, l'organisation a participé à l'information et à l'éducation de 3 000 femmes et 2 000 étudiants et étudiantes au sujet de la santé procréative, le genre et les élections au Mali.

## **6. Equitas centre international d'éducation aux droits humains**

### **Statut consultatif spécial accordé en 1997**

#### **Introduction**

Equitas centre international d'éducation aux droits humains est une association fondée en 1967 à Montréal par un groupe canadien d'universitaires, de juristes et de militants des droits de l'homme.

#### **Buts et objectifs de l'organisation**

Le Centre cherche à faire progresser la démocratie et le développement humain et à faciliter l'avènement de la paix et de la justice sociale par des programmes éducatifs centrés sur les droits de l'homme. Guidé par les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Centre réalise des programmes de réputation mondiale en matière de droits de l'homme, qui amènent une véritable transformation des individus concernés, des populations et des sociétés visées.

#### **Changements importants au sein de l'organisation**

Aucun changement important n'est signalé.

#### **Contribution aux travaux de l'ONU**

Avec ses partenaires au Kenya, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie, le centre Equitas contribue à l'expansion du programme de défense des droits de l'homme en Afrique de l'Est afin de mieux intégrer les groupes marginalisés dans le débat national sur une réforme économique et politique.

Il a favorisé la participation civique des jeunes en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Maroc et dans l'État de Palestine.

Il a lancé un programme sur le droit à la parole pour faire participer les jeunes de 12 à 18 ans à l'enseignement des droits de l'homme et les inciter à étudier les questions qui sont importantes pour eux de façon qu'ils puissent susciter un changement dans leur communauté.

#### **Participation aux réunions de l'ONU**

Durant la période considérée, le Centre a participé aux manifestations suivantes :

- a) Réunions annuelles de la Commission de la condition de la femme, à New York;
- b) Forum sur la participation civique pour la citoyenneté et l'enseignement des droits de l'homme, organisé par le Conseil de l'Europe en collaboration avec le

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, tenu à Strasbourg les 9 et 10 octobre 2009;

c) Neuvième Conférence internationale des institutions nationales de défense des droits de l'homme, notamment avec une réunion parallèle organisée avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme pour lancer une nouvelle publication d'Equitas sur l'égalité des hommes et des femmes.

### **Coopération avec des organismes des Nations Unies**

Durant la période considérée, les contributions de l'organisation ont été les suivantes :

a) Poursuite de la collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme afin de préparer un programme annuel international de formation aux droits de l'homme, organisé par Equitas à Montréal;

b) Publication avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme d'un manuel à l'intention des instructeurs des droits de l'homme sur l'évaluation de la formation aux droits de l'homme;

c) Préparation et réalisation de deux ateliers de formation à l'intention des fonctionnaires des Nations Unies sur la base du manuel d'évaluation;

d) Participation au réseau de définition de la politique des droits de l'homme des Nations Unies, coordonnée avec le Centre d'Oslo pour la gouvernance du Programme des Nations Unies pour le développement;

e) Collaboration avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme à l'établissement d'indicateurs d'impact de l'éducation en matière de droits de l'homme;

f) Avec la Commission canadienne de l'UNESCO, participation à une réunion de la Commission sectorielle de l'éducation, tenue à Ottawa le 9 juin 2011. Toujours avec l'UNESCO, Equitas a participé au réseau des écoles associées, au Canada, pour un atelier en vue d'un projet trinational sur l'enseignement de la citoyenneté démocratique et les droits de l'homme à Winnipeg (Canada), du 10 au 12 décembre 2012;

g) Collaboration avec le Rapporteur spécial sur la situation des défenseurs des droits de l'homme et avec le Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants;

h) Collaboration avec la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti et avec sa section des droits de l'homme pour dispenser une formation sur les moyens de comprendre la situation des droits de l'homme en Haïti.

### **Initiatives prises par l'organisation en faveur de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

Les programmes d'Equitas visent directement l'objectif 3 des OMD, qui est l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

En Afrique de l'Ouest, le programme mené par Equitas au Burkina Faso, au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Sénégal porte sur l'application des

recommandations de l'examen périodique universel concernant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

En Haïti, après le séisme, les organisations qui ont bénéficié des activités menées par Equitas ont mobilisé les populations pour permettre aux femmes de diriger la lutte contre la violence à l'égard des femmes et de participer aux décisions dans les camps de personnes déplacées.

---